

L'Échiquier du Morin

Règlement du tournoi d'échecs de la Toussaint

Article 1 : Informations générales

Le club d'Échecs « L'échiquier du Morin » d'Esblly organise un tournoi rapide homologué

FIDE numéro : 69026

L'événement aura lieu le dimanche 2 novembre 2025

Salle Simone Veil

12 rue Mademoiselle Poulet, 77450 ESBLY

<https://www.openstreetmap.org/#map=18/48.901339/2.814659&layers=N> 48°54'05.3"N
2°48'48.8"E

Accès au Parking de la mairie gratuit le dimanche juste en face de la salle.

Les éventuelles conditions sanitaires en vigueur à cette date s'appliqueront.

Les participants sont réputés avoir accepté le présent règlement.

Article 2 : Règles du jeu applicables

Les règles du jeu sont celles de la FIDE et de la FFE adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.

C'est l'annexe A des Echecs Rapide et plus spécifiquement l'article A.5 qui s'applique à l'ensemble de la manifestation.

Article 3 : Appariements

Les appariements seront réalisés au système suisse Intégral avec l'assistance du logiciel PAPI

Article 4 : Cadence de jeu

Cadence rapide : 12 minutes + 3 secondes par coup pour toute la partie sans notation obligatoire

Article 5 : Date et Horaires des rondes

A titre indicatif, voici les horaires prévus :

Pointage et inscriptions 9h00-9h45	Début 10h00, 4 rondes le matin	Pause méridienne 60 minutes
5 rondes l'après-midi	Remise des prix vers 17h30	

Prévoir de venir tôt si vous n'avez pas votre licence (Licence club disponible sur place).

Article 6 : Classement général du tournoi

Le classement est établi au nombre de points selon le barème ci-dessous :

Victoire	: 1 point
Nulle	: 0,5 point
Défaite	: 0 point

En cas d'égalité, les départages s'appliquent dans l'ordre suivant :

1) Buchholz Tronqué, 2) Performance, 3) Kashdan

Note : Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023.

Article 7 : Prix - Récompenses

Prix en espèces et lots non cumulatifs, réservés aux présents à la remise des prix.

La liste des prix définitive sera affichée avant la ronde 3. Sous réserve d'un minimum de 40 joueurs inscrits, le prix principal sera de 150 € pour la 1ère place, 100 € pour le second et 50 € pour le troisième.

Article 8 : Propositions de parties nulles

Les règles du jeu d'échecs de la FIDE s'appliquent. Pas de contraintes pour les propositions de nulles.

Article 9 : Forfaits

Le délai de forfait est 12 minutes à partir du lancement de la ronde.

Tout joueur qui perd par un forfait injustifié une ronde ne sera pas apparié à la suivante.

Article 10 : Arbitrage

L'arbitrage est assuré par :

Arbitre principal : Huong BELEY - Arbitre Fédéral Open 2

Article 11 : Inscriptions et Pré-inscriptions

Le nombre de participants est limité à 70 joueurs. Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter par courriel sur : lechiquierdumorin@gmail.com

[Les inscriptions sont à faire sur le site](https://www.helloasso.com/associations/l-echiquier-du-morin)

<https://www.helloasso.com/associations/l-echiquier-du-morin>

pour les majeurs : 20 € ou 15 € avant le 27 octobre	pour les mineurs: 15 € ou 10€ avant le 27 octobre
--	--

Les inscriptions seront closes au plus dès 70 joueurs.

Une licence FFE valide est obligatoire pour la saison en cours (01/09/2025 - 31/08/2026)

Licence B prenable le matin même sous réserve de places disponibles.

Article 12 : Promotion et publicité de l'évènement

Sauf demande explicite contraire avant la première ronde, les joueurs autorisent l'organisateur à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils pourraient apparaître.

Article 13 : Contacts et renseignements complémentaires

lechiquierdumorin@gmail.com

Président Julien Genty 06 50 36 39 03

L'inscription vaut acceptation du règlement.

L'organisateur

Julien GENTY



L'arbitre principal

Huong BELEY

